1 - CONTEXTE

- ▶ Le 12 février 2021 à 19h23, le CTA reçoit un appel pour feu de chambre avec notion de victime(s), dans une habitation R+1, mitoyenne d'un côté, à Carvin.
- Les informations données par plusieurs requérants sont imprécises, des cris sont entendus au téléphone, une personne est coincée à l'étage, la tension est palpable. L'habitation en question finit difficilement par être localisée par l'opérateur.
- ▶ Les conditions météo hivernales sont contraignantes avec une température extérieure de -5°c.

2 – MOYENS AU 1^{ER} DÉPART











Feu d'habitation avec victime

2 FPT

1 EPS

2 VSAV

1 CDG

1 VLSSSM

3 - SITUATION À L'ARRIVÉE DES SECOURS



- Anticipation du CA dans le placement du FPT pour l'EPS.
- Lueurs intenses aux fenêtres de l'étage et du RDC.
- Des témoins tentent de garder le contact avec une personne qui se manifeste à la fenêtre gauche de l'étage.
- Une jeune fille de 16 ans manque à l'appel.
- Une échelle a été installée par un voisin sous la fenêtre de droite.



4 - PREMIÈRES ACTIONS MENÉES

- 1 Coupure des énergies par le BAL
- 2 Simultanément, le BAT, ARI capelé, **transfert l'échelle à coulisses du voisin** sous la fenêtre de gauche et procède à l'extraction d'une victime brûlée, inconsciente.
- 3 Disponible, le BAL se place en **protection** avec une LDV 40 en jet droit, dans la chambre, depuis le trottoir.



5 - PREMIER MESSAGE DU COS

19h56:

« Je prends le COS sous l'appellation COS Carvin.

530 rue Buqueux, violent feu d'habitation R+1 mitoyenne d'un côté totalement embrasée. Actuellement 3 LDV 40 en manœuvre, 1 victime sexe masculin de 19 ans sortie de l'habitation avant notre arrivée, 1 victime de sexe féminin, sortie de l'habitation au moyen de l'échelle à coulisse, en arrêt cardio-respiratoire. Probablement une 3ème victime de 16 ans encore dans l'habitation. Les reconnaissances sont en cours. Message complémentaire suivra. »





6 - MOYENS EN RENFORT





7 - POINTS POSITIFS ET NÉGATIFS





- Prise en compte du requérant et conseils donnés par l'opérateur malgré la difficulté de l'appel
- Informations transmises par le CODIS au CA avant arrivée sur les lieux
- Conditions de circulation calmes (couvrefeu)
- Réactions immédiates du chef d'agrès et de son équipage
- Echelle à coulisses mise en place par le voisin
- Proximité et dimensionnement des moyens engagés
- Intervention rapide des services techniques (sel de déneigement) et ENEDIS
- Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO) anticipé et rapidement sur place
- Amicale du CIS : restauration des personnels
- Habitation mitoyenne préservée, aucune propagation

- Conditions météo : 5°c, sol glissant, matériels gelés
- Personnels non restaurés (appel à 19h25)
- Couvre-feu : Incendie détecté tardivement
- Absence d'éclairage public sur la zone
- Victime corpulente à la fenêtre
- Communications existantes impraticables pour un sauvetage (escalier embrasé)
- Notion d'une victime de 16 ans manquante à l'appel
- Accessibilité de l'échelle à coulisses (végétation et stockage divers en façade de la maison)
- Accessibilité EPS (câbles électriques et téléphoniques)
- Plancher et escalier en bois (propagation rapide)

8 – À RETENIR

- Les conditions météo étaient défavorables.
 - → le conducteur du FPT doit être attentif à la pompe de son engin
 - → Attention aux chutes sur le sol et les agrès glissants
- L'équipage de l'EPS doit être vigilant face à la présence de câbles.



- → Risque d'accrochage et d'arc électrique
- → Attention particulière aux dispositifs DETECLINE et SKY NACELLE
- L'utilisation de l'échelle installée par le voisin a permis de gagner un temps précieux pour l'extraction de la victime par la fenêtre.
 - → Penser à tester l'échelle avant de s'engager



- → Le sauvetage d'une victime inconsciente sur une échelle à coulisses est une manœuvre à la fois possible, technique et périlleuse
- ► La victime extraite par le BAT est décédée. La jeune fille de 16 ans, manquante à l'appel, n'était finalement pas à l'intérieur de l'habitation.

9 - FOCUS SUR LA MISSION RCCI



Opérationnelle depuis **2018**, la mission RCCI rentre dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies, missions exclusives du SDIS.

Elle est rattachée au pôle PPO – Gpt Prévention des Risques.

Cette mission a plusieurs objectifs :

- Prévention et de diminution de la sinistralité
- Retour d'expérience, apprentissage et évolution des procédures opérationnelles
- Défense des intérêts du SDIS



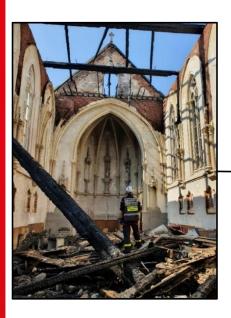




La mission RCCI se compose aujourd'hui de 12 investigateurs, disponibles ponctuellement en fonction de leurs obligations respectives. Elle n'est engagée que sur certains critères, définis et mis à jour dans la **note d'information du 13 janvier 2020**.

Il faut retenir qu'elle peut être engagée systématiquement sur demande du DDSIS ou du DDASIS, sur demande du COS ou sur proposition du chef de pôle PPO, du chef du GOCS ou du chef de mission RCCI.

L'engagement en qualité de **conseiller technique du COS** se fait au moyen d'un binôme comprenant, au moins, un investigateur RCCI et un SP du niveau chef de groupe minimum.



Il est important que tous les intervenants SP soient sensibilisés à la **Préservation des Traces et Indices** (PTI) en amont. Sans cette démarche PTI, la mission RCCI peut s'avérer plus complexe.



La mission d'extinction reste prioritaire. Le déblai n'est pas interdit, bien au contraire, il doit juste être concerté avec les objectifs du COS et de la mission RCCI.

Chaque investigation fait l'objet d'un rapport émettant des hypothèses quant à l'origine de l'incendie. Les investigateurs ne sont ni juristes ni enquêteurs et la mission RCCI n'a pas de vocation judiciaire. Elle est justement faite par des pompiers pour des pompiers. Les rapports RCCI sont consultables sur l'intranet du SDIS, onglet Prévention.

10 - DOCUMENTATION ET RESSOURCES



Note du 12/02/2019 sur l'utilisation des véhicules en période hivernale



Note du 13/01/2020 sur l'engagement de la mission RCCI



GTO sauvetages et mise en sécurité -Novembre 2020



Notices dispositifs
DETECLINE & SKY
NACELLE

Merci aux personnels des **CIS Oignies**, **Hénin-Beaumont** et **Harnes** pour leurs contributions. Les éléments qu'ils ont apportés au travers de leurs témoignages et de leurs ressentis ont permis, en grande partie, la réalisation de ce document.